



Quelles structures peuvent être ambassadrices du Challenge ?

Le rôle d'Ambassadeur du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France s'adresse aux **intercommunalités de la région, à fiscalité propre ou non** (métropoles, communautés urbaines, d'agglomération ou de communes, syndicats de transport, PETR...).

En quoi cela consiste-t-il ?

La mission des ambassadeurs est de **faire rayonner le Challenge** à l'échelle locale, dans tous les départements de la région, en zone urbaine comme rurale.

Cela implique deux engagements :

- Participer au Challenge en tant qu'établissement
- Promouvoir le Challenge auprès des établissements du territoire concerné pour les inciter à y participer

Les ambassadeurs ont le **libre choix des moyens utilisés** pour mettre en avant le Challenge. Chaque ambassadeur adapte sa stratégie selon les ressources qu'il peut mobiliser.

Le rôle d'ambassadeur ne nécessite pas de conventionnement.

La participation au Challenge est entièrement gratuite, y compris pour les ambassadeurs.



Pourquoi devenir ambassadeur ?

Outre le fait pour les intercommunalités d'initier une dynamique et de montrer l'exemple auprès des établissements de leur territoire, endosser le rôle d'ambassadeur du Challenge de la Mobilité Hauts-de-France présente plusieurs intérêts dont notamment :



En apprendre plus sur les pratiques de mobilité des actifs et établissements de votre territoire



Profiter des canaux de communication du Challenge pour relayer et valoriser les initiatives de votre établissement en faveur des mobilités durables



Concourir d'office au Prix Ambassadeur dans votre département pour gagner un lot



Comment devenir ambassadeur ?

En confirmant votre volonté par mail avec un petit texte présentant les actions en faveur des mobilités durables et le logo de votre établissement.



challenge.hdf@gmail.com



Challenge de la Mobilité
Hauts-de-France



Challenge Mobilité HDF



@challengemobilitehdf